

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du mardi 25 juin 2024

Dole - 18H

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 61
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 18 juin 2024
Date de publication : 02 juillet 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	MARCHAND Sylvette
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	REBILLARD Jean-Michel
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	ROCHE Paul
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	BREMOND Gabriel
LEFEVRE Jean-Philippe	ANTOINE Patricia	RIOTTE Christine
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	BERTHAUD Mathieu	JEANNEROD Georges
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	DIEBOLT Alain
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	HENRY Micheline
CALINON Séverine	DELAINE Isabelle	GUIBELIN Hervé
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	MILLIER Cyril
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	GRUET Olivier
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	SAGET Emmanuel
PECHINOT Jacques	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
RYAT Thomas	GOMET Nicolas	CALLEGHER Aline
STOLZ Julien	GRUET Justine	LEGRAND Jean-Luc
THEVENIN Hélène	JABOVISTE Philippe	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	GINET Gérard suppléé par GUERIAUD Didier
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine	LAGNIEN Jacques suppléé par MURA-BIRON Aurélie
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine	

Conseillers absents ayant donné procuration

MICHAUD Dominique donne procuration à FICHERE Jean-Pascal
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MARCHAND Sylvette
FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à MEUGIN Olivier
MANGIN Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
PRAT Hervé donne procuration à DRUET Timothée
CHAPIN Jean-Paul donne procuration à TRONCIN Dominique
PANNAUX Joël donne procuration à STOLZ Julien
DAVID Françoise donne procuration à LEGRAND Jean-Luc
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	BONIN Jean-Luc	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	PAUVRET Emeric	JEANNEAUX Cyril
MATHIOT Agnès	HERRMANN Nadine	
BLANCHET Philippe	VIVERGE Patrick	

Objet : Travaux du stade de la Pépinière à Damparis – Nouveau plan de financement

Rapporteur : Monsieur Christophe MONNERET

Par délibération n° DCC-2023-103 du 9 novembre 2023, le Conseil Communautaire a validé le principe de création d'un terrain synthétique avec éclairage, sur le site du stade de la Pépinière à Damparis, pour un montant prévisionnel de 1 400 000 € HT.

En avril 2024, l'Agence Nationale du Sport, en partenariat avec la Fédération Française de Rugby (FFR) a lancé un nouvel appel à projets pour soutenir la rénovation et le développement d'équipements sportifs favorisant la pratique du rugby. En héritage de la Coupe du monde de Rugby 2023 et en lien étroit avec Rugby World Cup France 2023, ce dispositif accompagne les projets des territoires. Géré au niveau national par le Service des Equipements sportifs de l'Agence dans le cadre d'un « guichet unique », ce dispositif a pour objet le financement de travaux de création, rénovation ou modernisation d'équipements existants dédiés à la pratique du rugby à XV, autres que les équipements de proximité éligibles au titre de l'Axe 1 du Plan 5000 équipements Génération 2024, selon des critères définis conjointement par la FFR et l'Agence.

Après consultation des entreprises de travaux et la possibilité d'obtenir un soutien financier de l'Agence Nationale du Sport, le nouveau plan de financement de cet équipement est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Libellé	Montant € HT	Financier	Montant € HT	Taux
Maîtrise d'œuvre	12 600 €	État	423 000 €	31 %
Travaux lot 1	1 236 956,14 €	ANS	100 000 €	7 %
Travaux lot 2	135 303,95 €	CD 39	282 000 €	20 %
		<i>Autofinancement</i>	<i>579 860,09 €</i>	<i>42 %</i>
TOTAL	1 384 860,09 €	TOTAL	1 384 860,09 €	100 %

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE SOLLICITER** tous les financeurs potentiels aux taux les plus élevés,
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

SCRUTIN POUR : 74
 CONTRE : 0
 DONT 13 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Dole, le 25 juin 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Sports

Jean-Pascal FICHERE.

